Vingt-cinquième année No. 102. Le numéro : 10 centimes. Jeudi 6 septembre 1928.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

De la 9me Assemblée de la Société des Nations, suverte lundi à Genève, on attend surtout une solution à la question du désarmement.

La „dengue" qui sévit, de façon terrible, en Grèce, gagne la Turquie et l'Egypte. Toutes les craintes sont permises.

Volonté résolue

L'assemblée des délégués du parti conservateur, qui s'est tenue dimanche à Lucerne et qui comprenait près de deux cents délégués, accourus de tous les coins de la Suisse, mérite mieux qu'un banal compte-rendu d'agence.

Notre parti — il n'est pas superflu de le rappeler — personnifie à la fois une grande idée morale et les aspirations incompressibles d'une immense partie du pays.

Sans verser dans ce mysticisme étroit qui éloigne toutes les collaborations, nous pouvons bien dire que la Droite sociale, convaincue que, seul, le christianisme peut assurer le bonheur et la fin de l'humanité, les recherche au contraire pour engager toutes les âmes de bonne volonté à marcher les yeux fixés sur le Phare qui éclaire.

Il y a un nom que nous voulons inscrire, ici, dans tout l'éclat de son dévouement au parti, c'est celui de M. le Dr Kubick qui en assure le secrétariat avec un rayonnement qui appelle la gratitude publique.

On va facilement aux grosses majuscules, comme dit Flambeau dans l'*Aiglon* de Rostand, oubliant qu'il faut toutes les lettres pour composer des mots.

Dans son discours présidentiel, M. Perrier n'a, certes, pas oublié M. Kubick, mais, précisément, nous ne voudrions pas que ce nom ne retint que l'attention donnée à une lecture ou à un discours.

Les départs ne sont point sans tristesse. C'est avec regret que nous devons enregistrer celui, prévu d'ailleurs, de M. Raeber et celui, qui ne le fut pas du tout, de M. Pestalozzi-Pfyffer moins attiré par la politique active que par les œuvres éminemment sociales de l'Association populaire catholique.

Des discours de MM. Perrier, Walther et Musy, que de choses excellentes à souligner !

Tous les trois nous montrent les vastes horizons que le parti doit embrasser et les grands devoirs qui nous attendent.

M. Walther a été tout particulièrement incisif et pressant.

Parlant du double jeu du parti radical, il s'est exprimé en ces termes :

« Nos confédérés non conservateurs ont à décider s'ils veulent constituer une majorité gouvernementale avec nous ou contre nous. Le pays ne peut se passer d'une majorité gouvernante.

Or, sans notre concours, il n'y a pas de majorité vraiment nationale possible. Sans nous et contre nous, il n'y a de possible qu'une majorité radicale-socialiste. Est-ce cela que l'on veut ? Je suis convaincu que la grande majorité des confédérés non conservateurs tiennent à la collaboration de la Droite. Mais, dans ce cas, il faut qu'ils agissent sur leurs coreligionnaires politiques des cantons catholiques pour faire cesser le jeu de l'alliance avec les socialistes contre les régimes conservateurs cantonaux.

Au reste, les radicaux des cantons catholiques qui font cause commune avec les socialistes se font une singulière illusion en se figurant que cette alliance peut avancer leurs affaires. C'est pour les socialistes qu'ils travaillent en réalité. »

Et plus loin :

« Le parti conservateur doit-il borner son rôle à faire la guerre aux socialistes ? Certes, combattre le socialisme dans ses tendances révolutionnaires et antisociales est une de nos tâches essentielles. C'est un devoir d'autant plus pressant que le socialisme manifeste davantage son fond antireligieux. Mais cette guerre ne doit pas être menée par la méthode de simple résistance et de pure compression ; il faut surtout combattre le socialisme, en éclairant le peuple et en faisant du travail social positif. »

Concentrant, enfin, en quelques phrases lapidaires et heureuses, le programme général du parti, M. Walther a indiqué les trois points qui doivent nous servir de guide :

« D'abord, la Droite doit prêter avec entrain son concours pour la bonne marche de l'Etat ; en second lieu, réclamant la justice pour elle-même, elle doit vouloir que justice soit accordée aux autres ; en troisième lieu, elle doit avoir une politique sociale généreuse. »

C'est parfait.

Au *Nouvelliste*, nous n'avons jamais suivi d'autre politique que celle-là, écartant avec soin les rodomontades des brise-vaisselle qui ne voient le salut du pays qu'à travers leur minuscule œil-de-bœuf et qui se feraient hacher sur place plutôt que d'abandonner des conceptions, des préjugés et des privilèges dont le parti et la société pâtissent.

Nous avons deviné des préoccupations de ce genre dans l'allocution de M. le conseiller fédéral Musy.

Lui surtout, lui, le premier, sait ce qu'il en coûte lorsqu'on veut sincèrement donner un coup de barre régénérateur !

Et quand, au Congrès de Lucerne, il a parlé d'*une volonté résolue d'améliorations sociales et de sacrifices nécessaires,* c'est évidemment qu'il sentait profondément où le bât allait blesser.

Tant que des gens d'un autre âge continueront d'avoir une influence quelconque dans nos rangs, soyez assurés que ceux-ci resteront, hélas ! fermés à tant de travailleurs et de citoyens de la petite bourgeoisie qui ne demanderaient pas mieux que de venir à nous.

Nous saluons avec enthousiasme cette idée magnifique qui ressort du Congrès de Lucerne, à savoir que le parti conservateur, conscient des concepts nouveaux qui se sont fait jour, est plus résolu que jamais à aller de l'avant et vers les splendeurs des réalisations pratiques.

Ch. Saint-Maurice.

Nos arbres

Le châtaignier

(Corr. partic. du « Nouvelliste »)

Perché sur un roc des environs de Branson, je contemplais dans le lointain les pentes des monts et les collines roussies par le soleil estival. La saison avait été chaude et la sécheresse prolongée ; tout autour de moi, gazons et arbres divers criaient une soif désespérée. Chênes et cernouillers avaient l'air alangui et une tristesse indéfinissable flottait dans l'air embrasé. Pourtant, au-dessous, où les pentes fuient vers la plaine, un bosquet plein de fraîcheur, d'une végétation exubérante, contrastait vivement avec la désolation des taillis voisins. Des ramures puissantes, aplaties ou arrondies, étalées, chargées de fruits vert clair qui se détachent sur la tenture plus sombre du feuillage, dénotaient un végétal mieux endurci que les autres aux ardeurs solaires : les feuilles lisses et brillantes riaient à la lumière intense. Ces ramures si belles malgré la sécheresse sont celles du châtaignier. Ce bel arbre a gardé de ses origines méridionales une endurance particulière aux angoisses de la soif. Tout le monde le connaît, tous apprécient ses fruits savoureux et son ombrage magnifique, mais il reste quand même beaucoup à dire sur son compte. Il y a toute une littérature sur le châtaignier, savants et économistes se sont entendus sur son compte, mais pour beaucoup ces recherches sont restées lettre morte, attendu que ces travaux sont d'un ordre parfois trop scientifique. Essayons cependant de parler du châtaignier de nos « rûpes » et de nos coteaux, cela fera peut-être aimer un peu plus ce bel arbre si caractéristique pour une partie de notre pays.

* * *

Le châtaignier est suffisamment connu pour me dispenser d'une description, mais il y a une autre face de son histoire qui mérite d'être relevée : c'est celle de son origine. Ce bel arbre n'est pas indigène dans notre pays, il n'est que spontané par suite d'une culture très ancienne. On n'a pas trouvé de ses traces dans les habitations lacustres et son introduction remonterait seulement à l'époque de la domination romaine, on ne peut guère le faire remonter plus haut. C'est depuis lors seulement que sa culture s'est répandue. D'après le professeur Engler, qui s'est spécialement occupé de cette question, les seuls pays de notre continent où il serait indubitablement autochtone, sont les Balkans, le sud de la Hongrie, l'Appenin et la péninsule Ibérique, où l'arbre peut vivre en forêts continues et sur de grands espaces. Le châtaignier est un végétal du climat sec et chaud qui ne peut soutenir la concurrence du hêtre qui s'adapte mieux au climat humide sous lequel se développent la plus grande partie de nos stations valaisannes. D'après le même auteur, c'est sur les emplacements pris aux hêtraies (dans le Tessin) que l'homme aurait planté les premières châtaigneraies et il faudrait l'appliquer avec plus de raison encore, à la partie cisalpine de notre pays.

Dans la flore mondiale, le châtaignier n'est représenté que par deux espèces, dont la nôtre, qui a une dispersion très étendue et s'étend hors d'Europe jusqu'en Asie Mineure, au Caucase, en Perse et dans le nord de l'Afrique : on l'a même trouvé dans le nord de la Chine et du Japon, mais il reste des doutes sur son identité. L'autre espèce, qui appartient à la flore des Etats-Unis d'Amérique, est le châtaignier nain ou chincapin qui varie pour la taille selon les terrains et les climats. Son fruit est de la grosseur d'une noisette et d'une saveur douce. Dans la flore européenne, le châtaignier a une aire de dispersion comprise entre la Grèce montagneuse, la Crète, et la Belgique-Grand-Duché de Bade d'une part; le Portugal-péninsule Balkanique de l'autre, mais dans la partie septentrionale de son aire, il n'est plus cultivé que comme essence forestière ; dans ces régions il est rare que les fruits soient mangeables.

Voyons maintenant quelle est son aire valaisanne. On peut dire qu'il appartient surtout à la flore du Valais lémanien. De St-Gingolph à Vernayaz-Collonges, sa présence est continuelle, il y forme des forêts d'une certaine étendue qui sont l'une des caractéristiques de cette intéressante région ; il y entre dans les vallées jusqu'à une certaine distance, sous Val d'Illiez, par exemple. Dès qu'on a dépassé le Trient, il y a disjonction, plus de forêts presque continues qui garnissent la base des monts et les terrasses où se nichent les pittoresques villages ; ce sont des groupes encore assez considérables comme ceux de Martigny-Combe, Fully et Leytron, mais ils s'espacent de plus en plus, manquent sur un grand espace dans le Centre pour réapparaître à Naters et finir à Mœrel par quelques pieds isolés. Dans la chaîne pennine ils sont plus rares encore, si l'on excepte les groupes de Vallettes-Bovernier et Vex, on ne trouve plus que des isolés dont les derniers se trouvent à Dählwald de Viège, où ce végétal atteint aussi sa limite altitudinaire actuelle. La station de Gondo n'appartient pas à nore flore proprement dite, mais à celle de l'Insubrie.

Le châtaignier est un arbre de la pente plutôt que de la plaine. Il vient aussi bien sur le calcaire que sur le silice ; chez nous, il se tient sur les détritus glaciaires et le terrain erratique. La limite altitudinaire du châtaignier, tout aussi bien que sa dispersion, ont suivi une régression. Il est facile de s'en convaincre par les données des anciennes reconnaissances. Une charte de 1245 signale cet arbre à St-Nicolas, d'autres en signalent ailleurs, où il n'existe plus à notre époque.

En fouillant un peu les papiers jaunis, on trouve encore de nombreux noms locaux de ce beau végétal et même des noms patronymiques ; ainsi, Jean Chastaigner, à Martigny-Combe, au 14me siècle, etc. Sa régression en Suisse est générale. On verra plus loin quelle est sa proportion de fréquence. Voyons maintenant quelles sont ses cotes altitudinaires actuelles en Suisse. Les Grisons, au Bergell, l'ont à 1150 m., le Tessin à 1260, le Valais à 1200, le Jura 590, les cantons primitifs à 1030, le Rheinthal 1060, et enfin du Mittelland à Trogen 850 m.

Voici, d'après la « Petite Géographie botanique de la Suisse, la répartition superficielle du châtaignier en 1917 :

Haute futaie (bosquets à fruits, forêts)

	Haute futaie (bosquets à fruits, forêts)	Basse futaie
Tessin	8800 ha.	7000 ha.
Grisons	680 »	330 »
Vaud	390 »	20 »
Valais	360 »	—
St-Gall	15 »	—
Lucerne	13 »	—
Total	10,250 ha.	7350 ha.

On remarquera que le Valais ne vient qu'en 4me rang pour la culture du châtaignier. Dans la culture en basse futaie se rangent surtout les arbres laissés en buisson pour la fabrication des échalas, cercles, etc.

* * *

Le châtaignier devient très vieux et peut atteindre une taille colossale. Le Mathusalem... et aussi le Goliath du genre est le fameux châtaignier de l'Etna qui atteint cent soixante pieds de circonférence et auquel on attribue quatre mille ans d'existence. Il est connu sous le nom de châtaignier aux Cent Chevaux. Il y en a d'autres en France qui ne sont pas beaucoup moins vénérables. Les nôtres ne sont pas si gros de loin, ni leurs bosquets et forêts aussi majestueux que ceux des vallées du Piémont et même du Tessin, mais tels quels ils sont beaux et méritent de l'attention. Souvent leur tronc repose sur une souche noueuse, énorme, où l'on reconnaît souvent des traces de coupes successives. Souvent aussi, deux ou plusieurs ont crû ensemble sur la même vénérable souche, ils ont grossi, se sont rapprochés et enfin soudés pour ne plus faire qu'un seul arbre aux branches puissantes, contournées dans tous les sens, avec un dôme de verdure énorme qui plonge la pelouse du pied dans une mystérieuse obscurité.

La forêt de châtaigniers est ravissante, tantôt solennelle et recueillie comme quelque vieille cathédrale, tantôt pleine de furtifs rayons qui jouent dans le feuillage coriace et lustré, et mettent entre les troncs noueux et si pittoresques des ombres fugitives qui font songer aux Dryades et aux Nymphes des grands bois.

Indépendamment de son charme particulier, la forêt de châtaigniers est encore le refuge d'une flore magnifique qui varie selon les régions du pays et se trouve accompagnée d'une faune qui en est le digne pendant. Avant que le noble végétal se couvre de feuilles, les pelouses et les prés qu'il abrite dans le Bas-Valais se couvrent d'une infinité de primevères sans tiges qui l'accompagnent fidèlement jusqu'au Bois-Noir. Plus tard, dans la belle saison, on voit paraître toute la série des espèces propres à cette région, espèces que l'on chercherait vainement dans le Centre ; il faut citer parmi les plus curieuses, les Dentaires à grandes fleurs rosées, le curieur Tamier à feuilles luisantes qui s'enroule autour des troncs, les Anémones sylvie et fausse renoncule, la Mélitte à fleurs rouges, des Pulmonaires bleu de ciel et surtout cette grande ombellifère qu'on appelle le Trochiscante, qui est la grande spécialité de cette région. D'autres spécialités apparaissent de-ci de-là, on ne saurait les énumérer toutes. Une localité cependant y est classique, c'est la châtaigneraie d'Epinassey. Dans la pente couverte de grands blocs, mélèzes, châtaigniers, noyers et autres arbres expressifs de climats divers se mélangent et font de ce coin paisible comme le point de rencontre de deux flores importantes et très dissemblables : non loin de là, le pin sylvestre vient encore renforcer ce contraste déjà si accentué. Les papillons qui s'y ébattent sont ceux de la région lémanienne, des Iris et des Sylvains variés. Dans les bosquets du Centre, la scène change, c'est l'éclatante flore du Midi qui apparaît et s'aventure sur les pelouses où tombe en gerbes dorées la chaude lumière du soleil valaisan, la lumière qui filtre partout entre les arbres écartés et met sur le beau feuillage du châtaignier comme les scintillements d'un haut degré, des Satyres aux ailes noires ocellées de bleu ou largement bandées de blanc, des Zygènes empourprées, des Argynes d'or et surtout ces belles spécialités de la région, la Pandore et le Valaisan, rares entre les plus rares. Si peu étendue que soit notre zone du châtaignier, elle est un petit monde où l'on ne se lasse pas de revenir, on comprend mieux alors l'enthousiasme de ceux qui ont pu contempler les majestueuses et solennelles forêts du Tessin ou du Canavais dans la vallée d'Aoste.

* * *

Comme on peut le penser, ce noble végétal a bien vite attiré l'attention des naturalistes, des médecins et de bien d'autres. On n'a pas manqué de lui attribuer des propriétés plus ou moins merveilleuses.

Pour les anciens botanistes, la châtaigne était un gland. Voici ce qu'en dit Matthiole, médecin-botaniste siennois du 16me siècle, commentateur du vieux Dioscoride : « Les glans **Sardiennes,** que d'aucuns appellent Chastaignes ou Lopimes, ou glans de Jupiter, sont aussi astringentes et resserrantes, ni plus ni moins que les autres glans et singulièrement de la pelure du milieu. La chair des chastaignes sert de contre-poison à ceux qui ont beu l'Ephémérum... Les chastaignes sont les plus nobles de tous les glans... » Il ajoute que les châtaignes sauvages sont nommées « Bechasses ».

De nos jours, on a changé quelque peu d'avis quant à la valeur curative des glans de Jupiter et les joyeuses brisolées sous l'ombrage des beaux châtaigniers aux feuilles jaunissantes sont certainement plus appréciées que les propositions du cure du médecin siennois.

ALPINUS.

REMBOURSEMENTS. — Nous avons remis à la poste les cartes de remboursement des abonnements échus. Nous prions les destinataires de leur réserver le bon accueil habituel : nous leur en serons reconnaissants.

L'Administration du Nouvelliste.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le retour des Souverains belges du Congo

Il marque une grande date dans l'histoire de la Belgique et de son empire colonial

(De notre correspondant particulier.)

Bruxelles, le 1er septembre.

Le 31 août 1928 restera un grand jour pour les Belges. Ce jour-là, Anvers et Bruxelles, à qui tout le pays s'associait avec enthousiasme, ont fait une réception triomphale au roi Albert et à la reine Elisabeth rentrant du Congo.

Il faut remonter au lendemein de la guerre et à la rentrée victorieuse des souverains dans leur pays libéré du joug allemand pour retrouver des manifestations aussi imposantes du loyalisme populaire et le peuple belge a montré qu'il comprenait l'importance historique du voyage que vient d'accomplir le couple royal.

A travers un empire

Ce n'est pas, en effet, un voyage banal. L'occasion en fut l'inauguration d'un nouveau chemin de fer reliant le Bas-Congo au Katanga, mais les souverains en profitèrent pour visiter presque toute la colonie qui a quatre-vingts fois l'étendue de la Belgique et cinq fois celle de la France.

Le gouvernement belge n'accueillit pas sans appréhension ce projet d'expédition en Afrique. Ne réservait-il pas, avec des fatigues excessives, trop d'aléas et même trop de dangers ? Mais le roi et la reine, qui avaient, pendant quatre ans de guerre, partagé la vie et les périls de leurs soldats sur l'Yser, surent faire prévaloir leur volonté. Le 6 juin dernier, ils s'embarquaient à Anvers à bord du « Thysville » où ils faisaient la traversée sans apparat occupant seulement des appartements particuliers sur le bateau qui transportait en même temps qu'eux des coloniaux se rendant au Congo.

Le 21 juin, les souverains étaient reçus solennellement à Boma et commençaient aussitôt leur visite officielle.

Elle s'ouvrit par un bel acte de courage et de charité. Le roi et la reine commencèrent, en effet, par se rendre à Matadi, d'où le monde officiel voulait les écarter parce qu'une épidémie venait d'y faire de douloureux ravages. Leur visite fut d'un grand réconfort pour la population éprouvée et grandit encore le prestige royal.

De Boma, les souverains rayonnèrent dans le Mayombé pour en visiter les postes, les missions et les diveres exploitations si riches en ressources agricoles et industrielles. Puis, le 25 juin, ils partirent pour l'intérieur et commencèrent ce long voyage d'inspection pour lequel ils allaient tour à tour emprunter l'avion, le chemin de fer, le bateau et l'auto, visitant à chacun de leurs arrêts les missions et les hôpitaux, les postes officiels et les installations commerciales, les chantiers et les usines, s'intéressant à tout, questionnant et écoutant beaucoup, accueillant toujours ceux qu'ils rencontraient avec des paroles d'encouragement et de réconfort.

Citons seulement les principales étapes de cette randonnée : à Léopoldville, capitale du Congo, le roi inaugure le 1er juillet une statue de Léopold II et rend un hommage éclatant à la mémoire du créateur de l'empire colonial de la Belgique ; après la visite du Kwango et du Kasaï, a lieu, le 8 juillet, l'inauguration du nouveau chemin de fer du B. C. K. (Bas-Congo-Katanga), ligne de 1123 kilomètres, exécutée en cinq ans, et merveilleux instrument d'un nouveau développement économique de la colonie ; la visite du Katanga, qui est l'une des régions congolaises les plus riches aux points de vue minier et industriel, retient les souverains plusieurs jours, puis ils remontent le cours du fleuve Congo pour voir tour à tour les diverses provinces en s'arrêtant quelques jours à Stanleyville ; ils partent de là, le 30 juillet, pour l'Uellé, puis reprennent le 4 août la voie du fleuve jusqu'à Coquilhaville où ils arrivent le 10 ; enfin c'est en avion la dernière étape qui aboutit le 14 août à Boma où a lieu le lendemain l'embarquement pour le retour en Belgique.

Les leçons du voyage royal

Ce voyage de 26,000 kilomètres, dont 8500 à travers la colonie, s'est accompli tout entier sans le moindre accroc et ce n'est pas sans raison que les souverains ont tenu à ce que leur première visite à leur retour à Anvers fut une visite d'actions de grâces à la cathédrale Notre-Dame, où le cardinal Van Roey, primat de Belgique, les reçut au nom de tout le clergé.

En offrant ensuite au roi Albert et à la reine Elisabeth les hommages de tout le pays, M. Jaspar, qui est, à la fois, premier ministre et ministre des colonies, a prononcé un discours où il exprimait bien le grand souvenir que tout le peuple belge gardera du voyage royal en Afrique.

Le roi Albert, de son côté, a voulu dire tout de suite quelles doivent être pour la Belgique les leçons de la visite qu'il vient de faire à son empire colonial.

Après avoir dit son admiration pour l'œuvre merveilleuse accomplie par les Belges au Congo en moins d'un demi-siècle et avoir rendu hommage à tous ses artisans et notamment « aux nombreux missionnaires qui ont fondé des centres florissants d'évangélisation d'où se répandent les lumières des vérités chrétiennes, parmi ces peuples encore arriérés », le roi a souligné l'importance du chemin de fer qui vient d'être inauguré mais en ajoutant que ce chemin de fer ne doit être qu'une étape dans l'exécution d'un plan d'ensemble de grands travaux en faveur d'un outillage perfectionné exigé à la fois par l'exploitation progressive des richesses du Congo et par l'amélioration du sort de ses populations.

A Elisabethville, déjà, le roi Albert avait dit : « Le Congo fait partie intégrante du pays. Celui-ci, conscient de sa haute mission civilisatrice et de son propre intérêt ne doit négliger aucun moyen ni reculer devant aucun sacrifice pour assurer le progrès de sa magnifique colonie. » A Anvers, le successeur de Léopold II développa cette même pensée et conclut en affirmant que son nouveau voyage au Congo, où il s'était rendu déjà en 1909, alors qu'il n'était encore que prince héritier, avait confirmé sa foi dans l'avenir des possessions africaines de la Belgique et sa conviction qu'elles sont devenues et deviendront toujours davantage un facteur primordial de la grandeur de la patrie.

Ces manifestations de fierté et de confiance de la Belgique sont particulièrement émouvantes quand on songe à l'état de ruine et d'esclavage où elle était encore réduite par la guerre il y a dix ans à peine. En rentrant à Anvers, le bateau qui ramenait les souverains a inauguré un nouveau bassin-canal long de cinq kilomètres qui, avec l'écluse monumentale du Kruisschans, augmente dans une mesure considérable les ressources du grand port de l'Escaut et donnent à Anvers l'espoir de voir bientôt ses installations maritimes quasi doublées. Le geste des souverains ouvrant cette nouvelle porte sur l'Escaut en rentrant du Congo est bien la plus belle et la plus significative des célébrations du dixième anniversaire de la victoire qui libéra la Belgique.

Edouard Devoghel.

LES ÉVÉNEMENTS

La 9me Assemblée de la Société des Nations

La 9me Assemblée de la Société des Nations s'est ouverte lundi à Genève. Jusqu'ici, rien à relever. La grosse discussion attendue est celle qui touche à la limitation des armements.

Le problème du désarmement a été abordé à diverses reprises et toujours ajourné en raison des difficultés multiples qui surgissaient. Aujourd'hui, le même problème reparaîtra dans des conditions un peu nouvelles, puisque la France et la Grande-Bretagne ont signé un compromis naval. L'assemblée de Genève a manifesté, l'an dernier, son désir d'étudier à fond la question du désarmement, en tenant compte de la sécurité indispensable à chaque nation.

Maintenant que le compromis naval franco-britannique est signé, on espère que les travaux pourront être repris.

Les conversations en vue des élections au Conseil, qui auront lieu le 10 septembre, se poursuivent assidûment. La Chine fait valoir ses droits. La Perse ne le fait pas moins. La lutte paraît devoir cependant se circonscrire entre ces deux Etats. On apprend toutefois que le Siam aurait également l'intention de se mettre sur les rangs et de briguer le second siège que l'on estime devoir réserver à l'Extrême-Orient.

Abordant la série d'entretiens qu'il compte avoir avec des personnalités politiques actuellement réunies à Genève, Mgr Seipel, chancelier d'Autriche, a rendu visite à M. Briand. L'entretien a porté, dit-on, sur la situation économique de l'Autriche.

Mardi Mgr Seipel a eu avec M. Scialoja, premier délégué de l'Italie, un entretien qui a porté plus particulièrement aussi sur les questions économiques.

D'autre part, on croit que le chancelier du Reich, M. Hermann Müller, se rencontrera avec M. Briand.

Dans les commissions

La Suisse est représentée de la façon suivante dans les diverses commissions de l'assemblée de la Société des nation :

Première commission : M. Burckhardt ; suppléant : le colonel Gottfried Keller.

Deuxième commission : M. Motta; le colonel Keller et M. Stucki ; suppléant : M. Gorgé.

Troisième commission : M. Motta ; suppléant : M. Burckhardt.

Quatrième commission : M. William Rappard, suppléant : M. Walther Stucki.

Cinquième commission : M. Keller, suppléant : M. Gorgé.

Sixième commission : M. W. Rappard ; suppléant : M. W. Burckhardt.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Crise ministérielle en Bulgarie

On apprend de Sofia, mardi soir, que le ministère bulgare a remis sa démission au roi Boris. La crise est due à l'influence du groupe Tsankoff, c'està-dire aux éléments les plus turbulents de l'organisation macédonienne (comitadjis). Cette nouvelle sera vivement ressentie en Grèce et en Yougoslavie, dont les frontières ont été récemment le lieu d'incidents provoqués par les comitadjis.

Dans les milieux diplomatiques, la chute du cabinet bulgare causera une impression pénible. Elle se produit après les démarches franco-anglaises à Sofia nécessitées par l'agitation des organisations révolutionnaires macédoniennes. Il est impossible de ne pas voir dans leur volonté de compromettre les négociations de l'emprunt bulgare un acte à la fois hostile au gouvernement bulgare qui les avait engagées et une réponse brutale aux représentations justifiées de la France et de la Grande-Bretagne.

La „dengue"

M. Venizelos en est atteint

On estime que le 85 % de la population d'Athènes et du Pirée est atteinte de la « dengue ».

M. Venizelos en est souffrant lui aussi. Les médecins qui le soignent déclarent que la maladie évolue normalement et qu'il n'y a aucun raison d'inquiétude. On annonce, cependant, que Mme Venizelos, qui séjournait à Paris, a été rappelée d'urgence à Athènes, par télégramme.

On craint, en effet, que la « dengue » ne provoque, de nouveau, des complications dans la maladie de cœur dont le premier ministre a déjà souffert. Le docteur français Vaquez, spécialiste, a été rappelé d'urgence au chevet de M. Venizelos. Le malade, dont la température dépasse 38 degrés, est soigné par plusieurs médecins.

La nouvelle de la maladie de M. Venizelos a produit une profonde sensation parmi le peuple. A la Bourse, les premières informations sur son état de santé ont causé une baisse de différentes valeurs, qui ont d'ailleurs regagné du terrain après la réception de nouvelles plus rassurantes.

Le « Petit Parisien » apprend du Caire que la « dengue », qui s'est déjà propagée en Turquie et en Bulgarie, vient de faire son apparition en Egypte. Plusieurs cas ont été signalés à Alexandrie et au Caire.

Grosses inondations en Corée

Des inondations telles qu'on n'en a pas vu depuis de nombreuses années se sont produites dans la vallée de Tumen.

Le gouverneur du nord-est de la Corée estime qu'il y a 500 noyés. En outre, 400 personnes manquent. Les dégâts matériels sont importants.

Les détails manquent, les communications étant coupées.

... et en Crimée

Un ouragan accompagné de grêle et de pluies torrentielles a causé en Crimée des dommages considérables.

Sept personnes ont péri à Sébastopol. En plusieurs régions, des villes et des villages ont été submergés, des bestiaux ont péri.

La circulation sur les voies ferrées entre Simféropol et Sébastopol est interrompue.

Un médecin entôlé en auscultant

Libérée jeudi dernier de la maison centrale de Montpellier, où elle venait de purger une peine d'emprisonnement pour vol, Hélène Caillou, vingt-sept ans, se disant souffrante, alla consulter un médecin de la ville de Montpellier. Tandis que le praticien l'auscultait, la « malade» le soulageait de son portefeuille, renfermant 5300 francs. Après la consultation, Hélène Caillou, en guise de potion, alla prendre l'apéritif, puis elle héla un taxi et, en compagnie d'un nommé Antoine Calvo, trente-sept ans, se fit conduire à Palavas, où tous deux dînèrent au Kursaal.

Certaines excentricités d'Hélène Caillou et la facilité avec laquelle elle distribuait de larges pourboires attirèrent sur elle l'attention et bientôt on l'arrêtait, ainsi que son compagnon. Une partie de la somme volée a été retrouvée.

NOUVELLES SUISSES

ELECTIONS FÉDÉRALES

Le comité cantonal du parti populaire catholique conservateur argovien a décidé de recommander à l'assemblée des délégués, la réélection au Conseil national des trois représentants actuels : M. Fricker, président de tribunal, président du parti (Laufenburg), M. Eggspühler (Baden), juge cantonal, M. Nietlispach, avocat (Wohlen). La décision concernant les élections au Conseil des Etats a été ajournée.

* * *

Le congrès du parti socialiste du canton d'Argovie, qui a eu lieu à Rheinfelden, a décidé d'élaborer une liste complète pour les douze sièges du canton en vue des élections au Conseil national. Mais la liste portera 10 noms dont deux seront cumulés : M. Arthur Schmid (Oberentfelden), secrétaire du parti, et Hermann Müri, secrétaire ouvrier à Turgi. La liste comprendra en outre les noms de M. Karl Killer, maire de Baden, et du Dr Adolphe Welti, médecin à Rheinfelden.

* * *

Le parti communiste de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont tenu samedi et dimanche à Bâle une conférence, au cours de laquelle les candidats au Conseil national — 7 pour Bâle-Ville, 3 pour Bâle-Campagne — ont été désignés. Parmi eux se trouvent notamment M. Welti (ancien), MM. Wieser, rédacteur, et Bodenmann, secrétaire, pour Bâle-Ville, et M. Martin Vogel (Pratteln), membre du Grand Conseil, pour Bâle-Campagne.

Les maladies mentales au Grand Conseil vaudois

Le Grand Conseil vaudois a voté en deuxième lecture le projet de loi sur l'organisation sanitaire. Il y aura un troisième débat. Il a voté également en deuxième lecture le projet de loi modifiant les lois existantes sur les régimes des personnes atteintes de maladies mentales, étendant les dispositions de cette loi aux personnes atteintes d'infirmités mentales. Après une longue discussion, il a adopté à la presque unanimité l'article 28 bis nouveau qui consacre une importante innovation et qui est ainsi rédigé :

« Une personne atteinte de maladie mentale ou d'une infirmité mentale peut être l'objet de mesure d'ordre médical pour empêcher la survenance d'enfants, si elle est reconnue incurable et si, selon toutes prévisions, elle ne peut avoir qu'une descendance tarée.

L'intervention médicale n'a lieu que sur l'autorisation du conseil de santé et le conseil de santé lui-même ne donne cette autorisation qu'après enquête et sur préavis conforme du médecin désigné par lui.»

Le futur tarif douanier

Ces derniers jours, la commission d'experts pour le tarif douanier, désignée par le Conseil fédéral, a discuté en détail, sous la présidence de M. Stucki, directeur de la division du commerce, le projet du nouveau tarif douanier général après sa première lecture par la commission du Conseil national.

En ce qui concerne les droits sur les produits agricoles un rapprochement marqué a été réalisé entre les représentants des divers groupes économiques.

Les chapitres concernant la soie, la confection, l'électrotechnie ont été remaniés et le classement des matières mis en harmonie dans la mesure du possible avec le projet de nomenclature douanière internationale élaboré à Genève.

La commission espère terminer son travail dans une session subséquente.

Ensuite, la commission des douanes du Conseil national discutera le projet en seconde lecture.

Tamponné par un train

Mardi soir, à 19 h. 35, un grave accident s'est produit sur la ligne Lausanne-Berne.

Le train 718, venant de Berne, ramenait les voyageurs de la Saffa. Entre les stations de Grandvaux et la Conversion, au lieu dit en Dalley, le convoi a tamponné et tué net un domestique de campagne qui traversait les lignes en ce moment. Le train s'est arrêté quelques minutes pour permettre de dégager la victime. Il paraît que le malheureux domestique n'était pas dans un état normal.

On comprend aisément l'émotion que ce tragique accident a causé parmi les voyageurs.

L'affaire de Campione

L'affaire de l'arrestation de Cesare Rossi se complique. On a établi que six carabiniers italiens armés ont passé dans les eaux territoriales suisses la nuit de l'arrestation sur le simple consentement de deux douaniers suisses, alors qu'une autorisation, soit de la direction d'arrondissement des douanes, soit du commandant de poste frontière est nécessaire. Les deux douaniers seront punis disciplinairement.

L'« Impero », de Rome, parlant de l'arrestation de Cesare Rossi, écrit que le manque de commentaires dans la presse italienne sur cet événement est parfaitement conforme à l'indifférence du public.

Cesare Rossi n'est plus qu'un cadavre vivant ; les épisodes dont il fut le protagoniste sont publiés par les Italiens ; l'affaire Matteotti n'est plus exploitée que par quelques individus isolés qui croient encore à la résurrection de Turati.

La presse ne pouvait pas punir plus justement Cesare Rossi qu'en faisant le silence à son égard. La parole est maintenant au tribunal spécial pour la défense de l'Etat.

On retrouve le second corps

Sur la plage de Güttingen, où l'on a retrouvé samedi le corps de Johann Stutz, l'un des occupants du canot à moteur qui a sombré sur le lac, on a découvert un peu plus tard le cadavre de la seconde victime, Marcos Scalabrin, marchand de primeurs à Romanshorn.

On ignore tout de l'accident. Vers 10 heures du soir, un ouragan accompagné de fœhn s'est abattu sur le lac. Le canot, qui était parti à 7 h. 30 de Hagenau, sur la rive badoise, aurait dû être depuis longtemps à Romanshorn.

Une side-car précipité dans un ravin

M. Fernand Porret, maçon à Saubraz (Vaud), rentrait de Pizy à son domicile en side-car, mardi à 11 h. 30. A la croisée des routes Aubonne-Gimel et Aubonne-Pizy, il voulut reprendre la route d'Aubonne, mais il manqua le virage ; sa machine se renversa dans le ravin et vint s'abîmer sur le chemin communal Aubonne-Plan, puis elle rebondit par-dessus le mur haut de 2 m. 20.

Il resta inanimé sur le sol et pris sous sa machine. M. Jules Burnet, à la Croix du Luisant, aidé de M. Blanchard, de Féchy, le dégagea et le conduisit chez M. le Dr Bergier à Aubonne, qui le fit transporter à l'infirmerie. Il a repris connaissance, mais on craint une fracture du crâne et son état est considéré comme grave.

Un concours pour compositions de chœurs d'hommes

A l'occasion de la fête commémorative de Franz Schubert, la Maison Hug, à Zurich, organise un concours à primes pour chœurs d'hommes (montant des primes : 18,000 marks). Cette initiative rencontre partout une grande faveur et a été saluée par les compositeurs en renom.

Sont admis : 1. Oeuvres avec accompagnement de grand orchestre (orchestre normal), éventuellement avec orgue ad lib., sans ou avec parties de soli, dont l'exécution remplira une soirée. Durée 50 min. au minimum. 2. Oeuvres, dont l'exécution ne dépasse 10 à 15 min., avec orchestre sans soli. 3. Chœurs à capella ou éventuellement œuvres avec accompagnement de quelques instruments seulement, genre musique de chambre, ou avec accompagnement de piano et d'un soliste (autre instrument).

Le jury est composé de M. le Dr Volkmar Andreae, Zurich, comme président du comité, et par MM. les professeurs : M. Fritz Binder, de Nuremberg, M. Franz v. Hoesselin, Elberfeld, M. Viktor Keldorfer, Vienne, M. Hugo Rüdel, Berlin. Peut concourir tout compositeur de langue allemande, ainsi que les compositeurs romands sachant l'allemand. Chaque compositeur est autorisé à concourir pour les trois catégories. Sur demande, des informations ultérieures seront fournies aux intéressés par la maison éditrice.

Tué par une guêpe

M. Jacob Roost, 41 ans, domestique de ferme, à Zurich, fut piqué par une guêpe. La piqûre eût un tel effet que l'homme succomba peu après à une paralysie du cœur.

Une histoire d'héritage

On mande de Lugano au « Journal de Genève » :

En 1917 s'éteignait, dans une chambrette d'un hôtel de Lugano, M. Joseph La Renotière, un vieillard qui s'était établi au Tessin, où il avait obtenu la bourgeoisie suisse. L'étrange personnage vivait tout seul et faisait de temps en temps des voyages à Genève, où il avait un pied-à-terre. Après sa mort on découvrit que M. La Renotière était le fils d'un De Ferrari Duca du Galliera de Gênes. A la suite d'un drame de famille, le jeune De Ferrari avait quitté la maison paternelle et avait renoncé à son nom de famille. Le jeune duc se réfugia à Paris, où il se fit adopter par un Autrichien, un M. La Renotière, dont il prit le nom. Il vécut plusieurs années à Paris, faisant de grands voyages.

Quand, en raison de son âge, il ne put plus voyager, M. La Renotière vint en Suisse, à Genève d'abord, puis à Lugano, où il demanda la bourgeoisie suisse.

A sa mort, on ne trouva pas tout de suite le testament. Le gouvernement constitua alors une curatelle judiciaire qu'il confia à M. Agostino Soldati, juge fédéral. Plus tard on découvrit à Genève le testament selon lequel M. La Renotière avait constitué son héritier le monastère des capucins de Bludenz (Autriche) ; dans le cas où les capucins n'accepteraient pas l'héritage, celui-ci devait revenir au cardinal prince archevêque de Vienne, ou à l'archevêque de Breslau ou en dernier lieu à la fondation Anima de Rome. Le monastère des capucins de Bludenz, considérant l'héritage comme inconciliable avec ses vœux de pauvreté, refusa. Le cardinal prince de Vienne demanda une liquidation officielle que la Préfecture de Lugano accorda, la confiant à M. Soldati.

Presque tout le patrimoine de M. La Renotière se trouvait d'ailleurs en France et en Italie où il fut saisi parce que les héritiers appartenaient à des Etats ennemis. Le liquidateur, M. Soldati, ne réussit à rassembler que des bribes qui se trouvaient en Hollande, en Suisse et dans les Etats-Unis.

Un beau jour se présentèrent les héritiers légitimes de M. La Renotière, le marquis Bertolini prince de Lucedio, la comtesse Visconti di Modro, née marquise Marescalchi, et lady Mary Acton. Ces héritiers légitimes firent valoir leur droit à l'héritage en raison de la renonciation des héritiers testamentaires et ils intentèrent un procès contre le liquidateur officiel pour se faire reconnaître héritiers et pour faire condamner le liquidateur à remettre tous les biens héréditaires.

Le procès, riche en incidents, a duré neuf ans. Il y a quelques semaines la question a été liquidée moyennant un accord autorisant le liquidateur à remettre au gouvernement du canton du Tessin et à la ville de Lugano tous les biens qu'il avait réussi à rassembler.

Par l'effet de cette transaction, l'Etat du canton du Tessin entre en possession d'une somme de 300,000 francs, dont un cinquième va à la ville de Lugano.

LA RÉGION

Chute d'un bloc de rocher

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers les 4 heures du matin, un bloc de rocher que l'on évalue à cent mètres cubes environ s'est détaché du flanc de la montagne aux carrières d'Arvel, à Villeneuve.

Avec un bruit de tonnerre, il est venu s'abattre sur un wagon des C. F. F. qui stationnait en attendant son chargement et l'a réduit en miettes.

La foudre en Savoie

Pendant un orage qui a éclaté dimanche, la foudre est tombée à Prelle, où une maison a été brûlée ; à Modane, où un transformateur électrique a été anéanti, à Noyer, où elle a provoqué un commencement d'incendie au bureau des Postes.

A Montamafrey, un torrent a débordé ; une maison a été inondée jusqu'au premier étage.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

✶ Le P. Edouard d'Alençon, ancien définiteur général des Capucins, vient de mourir dans la maison généralice de cet ordre, à Rome.

Le P. Edouard d'Alençon était très connu pour son érudition et ses publications sur les ordres franciscains.

✶ En vertu d'une décision du conseil communal de la ville de Berne du 8 juin 1928, la municipalité a conclu avec le cartel des banques suisses, la fédération des banques cantonales et le syndicat des banques bernoises un contrat d'emprunt pour un nouvel emprunt de la ville de Berne de 12 millions de francs devant servir à la conversion de l'emprunt de 12 millions de francs de 1918, 5 %, remboursables le 1er novembre 1928. Taux d'intérêts, 4 ¾ % ; cours d'émission, 99 %.

✶ Le podestat de Venise, comte Orso, a décidé que la célébration du 4me centenaire de la naissance de Paul Véronèse, en ce mois de septembre, serait des plus solennelles.

Venise est considérée comme la seconde patrie du grand peintre dont quelques-unes des plus belles œuvres sont au palais des Doges.

On sait, d'autre part, que la dépouille

"CAMPARI"
l'apéritif hygiénique

mortelle de Paul Véronèse est conservée dans l'église de Saint-Sébastien, à Venise.

✶ Le « Petit Parisien » reçoit de Pékin un message rapportant que parmi les richesses dérobées dans le tombeau impérial se trouvaient des perles magnifiques d'un poids de cinquante livres et appartenant au trésor de l'empereur Chian-Lung. On estime leur valeur à plus de 372 millions de francs.

✶ Entre Spiez et Einigen (Oberland bernois), une automobile d'Evian, occupée par cinq personnes, voulut dépasser une autre automobile. Mais à ce moment précis une autre automobile arrivait en sens inverse. La machine d'Evian passa sur le bord de la route, heurta un poteau télégraphique et vint s'arrêter contre un cerisier. Trois des occupants ont été transportés à l'Hôpital de Thoune ; leur état n'est pas inquiétant. Le chauffeur et un quatrième voyageur en sont quittes pour la peur. L'automobile est gravement endommagée.

NOUVELLES LOCALES

A L'EXPOSITION

Nos Vins

L'Exposition s'avère de plus en plus comme un succès. Certes, tous les exposants, à commencer par l'Etat du Valais qui y occupe une si vaste surface, y ont contribué. Mais on ne dira jamais assez l'impression excellente que les visiteurs remportent de la Hall J. qui est la Halle des Vins.

En dehors des six marques du **Pavillon Valaisan,** vous avez là, comme nous l'avons déjà souligné, l'exposition collective de la **Société d'Agriculture de Sierre,** qui contient une vingtaine de noms connus et appréciés dans le commerce, puis des stands de dégustation qui ne contribuent pas peu à faire valoir les excellents produits de notre riche vignoble.

Nous en avons déjà cité un certain nombre. Des stands de dégustation devant lesquels on s'arrête volontiers sont encore la Maison **Cina et Cie** de Salquenen, région réputée pour son Rouge d'Enfer, les **Hoirs Charles Bonvin,** pour leurs mousseux ; **Bérard et Cie,** pour ses Champagnes qui font penser à la marque champenoise, et **Antille Damien,** vieille maison sierroise qui a obtenu des médailles d'or à Berne en 1914 et à Bâle en 1921. Il y a là des Fendants de 1923 à 1927 et des Malvoisie de 1904 à 1923, vraiment merveilleux. M. Antille est un gros propriétaire dont les vins en fûts sont aussi réputés que les vins en bouteille.

Nous ne devons pas sous-estimer cette Halle des Vins. Si tant de visiteurs quittent Sierre le cœur en joie et l'âme émerveillée de ce que notre sol peut produire, la Halle J. n'est pas étrangère, tant s'en faut, à cette exhubérance et à ces heureuses dispositions.

DANS LA SEMAINE

Jeudi 6 septembre
Journée de l'Agriculture genevoise

Visite du Cercle des Agriculteurs du canton de Genève et de la Soc. des Arts de Genève.
12 h. ½. Banquet à la Cantine.
20 h. ½. Concert par la « Gérondine », harmonie municipale de Sierre.

Vendredi 7 septembre

Assemblée du comité de l'Union des marchands de vins suisses.

Samedi 8 septembre

Assemblée des marchands de vins suisses.
Assemblée de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.
Assemblée de la Fédération laitière du Léman.
12 h. ½. Banquet à la Cantine.
Après-midi, Journée des Traditions valaisannes.
17 h. 15. Assemblée générale de la Société des Traditions populaires et du Heimatschutz à l'Hôtel Bellevue (séance publique). — Conférences : Rév. Prieur Siegen, Kippel : « Der Segenssontag im Lötschental. » — Prof. B. Luyet, Genève : « Les recoins du Folklore valaisan. »
19 h. Souper à la cantine. Discours officiels.
20 h. A la Cantine : Fête villageoise : «La Veillée sur l'Alpe », par le groupe de Bagnes.
21 h. Illumination des Châteaux.

Dimanche 9 septembre

FETE DES TRADITIONS VALAISANNES

Réveil par les cors des Alpes
9 h. ½. Office divin sur la place du « Jeu ».
11 h. Dîner champêtre sur la place du « Jeu ».
12 h. ½. Banquet à la Cantine pour les membres des sociétés des Traditions et Heimatschutz.
Concert par l'« Avenir » de Saxon.
13 h. ½. Commencement du Jeu.
16 h. Commencement du cortège.
19 h. Souper.
20 h. ½. Concert à la Cantine, Chants, Jodlers, Hackbrett, danses villageoises.

La Journée apicole

Les deux fédérations apicoles du Haut-Valais et du Valais romand, qui comptent environ 800 membres, auront également leur journée, à Sierre, fixée au jeudi 13 septembre.

Les deux comités invitent cordialement tous les apiculteurs et possesseurs d'abeilles à assister à cette manifestation qui sera des plus intéressantes.

PROGRAMME :

10 h. ½. Séance au Grand-Hôtel Bellevue.
11 h. ½. Visite à l'Exposition et apéritif.
12 h. ½. Banquet à la Cantine.
Discours et productions.
14 h. Visite à l'Exposition.

Au nom des deux comités :
R. Heyraud, président.

L'affaire de Martigny

Le juge militaire de la Ire division chargé de l'enquête dans l'affaire d'empoisonnement de deux militaires, communique ce qui suit : « L'enquête sera terminée à la fin de cette semaine. Nous n'attendons plus que des rapports et notamment un rapport médical. Dès la clôture de l'enquête, le dossier sera transmis à l'auditeur qui prendra une décision sur la mise en accusation. D'après la procédure militaire, c'est en effet l'auditeur de la division et non le juge d'instruction qui prend cette décsion. »

L'état des soldats intoxiqués reste stationnaire sans aggravation.

L'incident au Saint-Bernard est liquidé par la grâce

M. le consul général de France à Turin vient d'aviser M. Jacquier, député à Thonon, que le gouvernement italien a grâcié M. Thorens fils, d'Yvoire, condamné à 5 mois de prison pour « injures envers le chef de l'Etat » et qui purgeait sa peine dans la prison d'Ivrée.

On se souvient que le jeune homme, en excursion au Grand-St-Bernard, avait injurié les gardes fascistes qui obligeaient un compagnon de voyage à repasser la frontière parce qu'il portait un appareil photographique.

Incendie à Sierre

Mardi matin, un peu avant 6 heures, un violent incendie s'est déclaré à la scierie Bruchez, à Sierre. En quelques instants, le bâtiment fut en feu et malgré l'intervention des pompiers, l'immeuble fut bientôt complètement détruit.

Il contenait des machines et de l'outillage pour une valeur de 10,000 fr. L'incendie s'est également communiqué à une grange attenante, appartenant à M. Vuardaux, instituteur à Grimentz ; le fourrage qu'elle contenait a été consumé. La grange était assurée ; la scierie ne l'était pas, le propriétaire ayant négligé de payer la dernière prime. On ignore encore la cause de l'incendie. La gendarmerie est sur les lieux et enquête.

Assemblée de la Fédération agricole romande

Il est rappelé que l'assemblée des délégués de la Fédération agricole de la Suisse romande aura lieu à Châteauneuf, vendredi 7 septembre, à 14 h. 45.

Les délégués venant du Bas-Valais ont le choix entre le train omnibus partant de St-Maurice à 12 h. 10 et arrivant à Châteauneuf à 13 h. 03, ou le train accéléré partant de St-Maurice à 13 h. 10 et s'arrêtant ce jour-là à Châteauneuf à 13 h. 45.

(Communiqué.)

Le bétail d'abattage

La Fédération des maîtres professant dans des écoles d'agriculture, réunie sous la présidence de M. Lichtenhahn, de Schaffhouse, a entendu une conférence touchant le bétail d'abattage.

Plusieurs départements cantonaux avaient envoyé des délégués à cette réunion, ainsi que la Société suisse des maîtres-bouchers et la bourse du bétail de Zurich. Ces représentants ont tenu à reconnaître les efforts déployés par l'agriculture suisse en vue d'obtenir un bétail d'abatage répondant de mieux en mieux aux besoins du public et ont assuré les intéressés qu'ils continueraient de leur prêter leur appui.

Train spécial pour le Valais

Dans le but de faciliter les excursions dans les Alpes valaisannes, un train spécial Genève-Brigue-Genève avec billets à prix réduits circulera, à l'aller, samedi prochain, 8 septembre, et, au retour, le lendemain dimanche 9 septembre. Départ de Vevey à 14 h. 29, de Montreux à 14 h. 39, d'Aigle, à 14 h. 53, de Bex, à 15 h. 03, de St-Maurice, à 15 h. 10, de Martigny, à 15 h. 30.

Les compagnies de chemins de fer secondaires de la région intéressée faciliteront les voyageurs de ce train spécial en assurant, pour la plupart, de bonnes correspondances aux gares de jonction et en accordant des réductions sur les taxes ordinaires de transport.

Pour ce train, les C. F. F. délivreront des billets à prix réduits valables à l'aller et au retour dans le spécial seulement. En outre, il sera délivré à destination de Sierre, de Viège et de Brigue des billets à prix réduits donnant droit au transport, à l'aller, par le train spécial et, au retour, par un train régulier dans les dix jours qui suivent. Toutes les gares intermédiaires de la ligne du Simplon jusqu'à Martigny, celles de la Plaine à Genève, de Crassier, de St-Cergue à Nyon, de Vallorbe, d'Orbe, d'Yverdon, de Payerne-Palézieux à Lausanne, de Puidoux, de Blonay, de Châtel-St-Denis à Vevey, des Avants à Montreux et du Bouveret à St-Maurice délivreront aussi des billets à taxes réduites valables dans les trains réguliers correspondants jusqu'à et dès la gare de jonction avec le spécial.

Si les conditions atmosphériques sont défavorables, ce service spécial sera supprimé. Les billets déjà délivrés seront, au gré du voyageur, ou remboursés ou rendus valables, pour l'aller, dans le train régulier partant de Lausanne à 13 h. 55 et, pour le retour, dans les trains quittant Brigue à 19 h. 40 et 20 h. 28.

Les intéressés pourront se renseigner auprès des centrales téléphoniques de Lausanne et Genève le samedi 8 septembre, dès 8 heures, si le train spécial a lieu ou non. Des affiches spéciales, donnant le prix des billets et tous renseignements utiles, peuvent être consultées dans les gares.

Rappelons encore l'Exposition cantonale valaisanne ouverte actuellement à Sierre.

CHORALE DES INSTITUTEURS

La prochaine répétition est fixée au jeudi 13 courant, à Saxon, à 14 heures précises.

Que chacun veuille bien considérer sa présence comme indispensable. Nous faisons un appel à la bonne volonté des 1ers et des 2mes ténors, et comptons, pour ce jour-là, sur l'effectif complet de la société.

Chacun apportera ses partitions. Les autocars partiront de Sierre et de Monthey à l'heure habituelle.

Le Comité.

Semences de céréales sélectionnées

Comme l'année dernière, l'Association valaisanne des sélectionneurs, à Châteauneuf, fournit aux agriculteurs des semences de seigle et de froment sélectionnées pour les semailles d'automne.

Pour se conformer aux prescriptions sur la matière, les sélectionneurs ont dû, après la visite des cultures, envoyer à la Station fédérale d'essais de semences, à Lausanne, un échantillon-type des céréales qu'ils réservent pour la vente. Afin que le contrôle des livraisons puisse être efficace, l'acheteur est tenu de prélever une réserve d'environ 300 grammes de grain, et, sur demande, expédier cet échantillon à la Station fédérale d'essais de Lausanne, qui procède à la vérification.

Le contrôle étant très serré, le cultivateur qui achète des semences de céréales sélectionnées est absolument certain de recevoir une marchandise irréprochable.

L'achat bien raisonné

Le « bon marché » est parfois très cher. C'est ce que l'Union suisse des services d'escompte a entrepris de démontrer avec éloquence à la « Saffa », groupe du commerce, au moyen d'un kiosque tournant très insctructif. Acheter des marchandises sérieuses, signifie se préparer à l'ordre et à la satisfaction. Quant aux ménagères qui ne se lassent pas de courir les ventes « bon marché » et les «occasions», l'expérience leur dira qu'elles prennent le mauvais chemin. La femme intelligente qui médite les conseils donnés à la « Saffa » par l'Union des services d'escompte, conviendra facilement des pertes que le « bon marché » occasionne non seulement à elle-même, mais encore à toute l'économie nationale.

Concours international de radiophonie à Zermatt

Sous l'égide de la commune de Zermatt, de la Société des Hôtels Seiler, de la Compagnie du Viège-Zermatt-Gornergrat, et de la Société de développement, a lieu, pendant le mois de septembre, dans les différentes stations, le Gornergrat (3136 mètres) y compris, un concours officiel intercantonal d'appareils de radio. Ce concours est ouvert à tous les fabricants. Les résultats des expériences seront régulièrement protocolés et publiés dans les journaux techniques. S'inscrire avant le 15 septembre auprès de M. A. Hembo, à Zermatt.

BAGNES. — (Corr.) — Une petite rectification à l'« Alarme » sonnée par M. Oth. Entique.

Les quelques lignes écrites ironiquement sur le sujet que tout le monde connaît dans le village perché tout là-haut, ne tendent rien moins qu'à voiler la vérité et à faire croire que certains personnages auraient le droit de ne pas respecter les us et coutumes d'une société ou d'un consortage d'alpage, ou même d'enfreindre une loi... tout en restant dans la légalité.

Mais, aujourd'hui, il paraît que la mode n'est plus de suivre les yeux fermés; quelques-uns en ont fait et en feront encore la triste expérience.

Sans être nullement ennemi d'une conciliation en la circonstance, on peut penser une fois de plus avec La Fontaine :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

La Voix directrice.

BEX. — On a enseveli à Bex M. Albert Bonzon, ancien voyer du district d'Aigle, une personnalité très connue dans toute la région du Bas-Valais. M. Bonzon s'en est allé à l'âge de 69 ans. Il était allé au culte le matin, il avait dîné en famille et rien ne faisait prévoir une fin si prompte.

Le défunt a fait toute sa carrière au service de la localité et de l'Etat. Géomètre pendant une dizaine d'années, il était depuis 32 ans membre du Conseil de paroisse et voyer du XIIme arrondissement.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le Championnat suisse série A
Quelques commentaires

La journée de dimanche a vu une seule grosse surprise, la formidable victoire d'Urania sur Bienne, lors même qu'il manquait au vainqueur deux de ses meilleurs équipiers. Etoile-Chaux-de-Fonds a confirmé la bonne opinion que nous en avions, en battant Cantonal, tandis qu'Etoile-Carouge, qui n'a pas encore retrouvé sa belle forme passée, a dû se contenter du partage des points avec Chaux-de-Fonds, pourtant amputé des frères Jäggi.

Quelques pronostics

Dimanche prochain, Chaux-de-Fonds recevra Urania, et, après le résultat de Bienne, il est évidemment logique de donner la faveur du résultat aux Genevois ; Cantonal aura la visite de Lausanne, et comme la leçon reçue par Jonction aura probablement produit son effet, les Neuchâtelois devront s'incliner ; Servette, considérablement rajeuni, attendra Etoile-Chaux-de-Fonds, une victoire des Chaux-de-fonniers ne nous surprendrait aucunement ; enfin, Etoile-Carouge se rendra à Fribourg et y récoltera sans trop grand'peine deux points précieux.

En promotion, les feux seront ouverts avec Villeneuve-Monthey, Etoile-Carouge-Forward, Vevey-Lausanne Pr. et Nyon-Servette Pr. Nos préférences vont pour cette première prise d'armes, et au vu des matchs amicaux et Coupe suisse déjà joués, à Monthey, Forward, Vevey et Nyon. Et nous verrons bien si l'avenir nous contredira. **Met.**

N.-B. — A Sion, dimanche, Sion I a eu raison de Vevey II, 3 à 1.

A Monthey, Monthey III a battu Olympia II a, de Vevey, par 6 à 2.

Aigle II bat Olympia II b, 3 à 1.

Ces deux résultats nous parviennent de... Bâle ; quand donc les clubs se décideront-ils à nous faire connaître le dimanche soir, par une simple carte, les résultats de leurs équipes ?

Sur la Coupe Suisse

Le tirage au sort vient d'avoir lieu pour les matchs du 7 octobre. Voici la liste des matchs prévus pour la région occidentale :

Granges-Olten ; Soleure-Sylva (Locle) ; Tramelan-Etoile (Ch.-de-Fds) ; Ste-Croix-Fribourg ; Urania-Nidau ; Concordia (Yverdon)-Le Locle ; Bienne-Berne ; Cantonal (Neuchâtel)-La Tour; Minerva (Berne)-Etoile-Carouge ; Young-Boys-Xamax (Neuchâtel) ; Servette-Zähringia ; Stade-Lausanne-Delémont; Jonction-Gloria (Locle) ; Chaux-de-Fonds - Madretsch ; Tavannes - Vevey ; Längasse-Victoria (Berne).

Verrons-nous à nouveau des surprises du genre de Jonction-Lausanne, c'est peu probable, car les clubs savent généralement tirer profit de ces dures leçons ; pourtant il y a tant d'incorrigibles qu'il est possible que ceux-là encore se laissent prendre ; nous verrons en temps opportun et en détail les chances de ces 32 adversaires. **Met.**

BOXE

Fred. Bretonnel s'est tué

Le boxeur français Fred. Bretonnel, pour des raisons encore peu précises, s'est suicidé mardi à son domicile.

Bretonnel était, depuis quelque temps, en proie à la neurasthénie et ses familiers redoutaient pour lui son geste fatal. Il a profité d'un moment de solitude pour se pendre. Il était âgé de 23 ans.

DERNIÈRE HEURE

Une reine sur la sellette

PARIS, 5. — Le « Petit Journal » apprend d'Amsterdam que les hauts dignitaires de l'Eglise protestante ont exprimé leurs regrets et leur mécontentement pour la manière dont la reine Wilhelmine s'est comportée lors des Jeux olympiques. Ils ne la blâment pas seulement pour s'être intéressée aux jeux, mais pour avoir enfreint les dogmes de l'Eglise en distribuant des prix un dimanche. Les hauts dignitaires ont décidé d'informer la reine par écrit de leur opinion à cet égard. C'est la première fois que la conduite de la reine est ouvertement blâmée par le clergé.

La foudre tue 18 chevaux

PALERME (Sicile), 5. — Un violent orage a fait rage la nuit dernière sur Palerme. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été interrompues. Les pompiers ont dû intervenir dans plusieurs quartiers inondés. Dans le port, la mer démontée a endommagé des navires à l'ancre. La foudre est tombée sur une caserne et a tué 18 chevaux. On ne déplore toutefois pas de victime parmi les soldats.

Un combat en Chine

LONDRES, 5. — On mande de Pékin au « Times » :

« D'après les journaux chinois, un combat a eu lieu près de Ning-Ho-Sien, point vers lequel se dirigeait le gros de l'armée nationaliste. Chang Chuang Chang, qui se trouvait à Kai-Ping, a divisé son armée en quatre divisions, avec cavalerie et artillerie auxiliaires. »

Un nid de pirates

LONDRES, 5. — Suivant une nouvelle de Shanghaï, un repaire de pirates a été découvert au milieu d'une forêt de la province de Fu-Kiang. Après un combat, les pirates ont été capturés. Entourée de murailles élevées, cette forteresse a été assiégée quelques jours par les fusiliers chinois qui ont trouvé une quarantaine de captifs dont plusieurs aux fers. Ils ont trouvé de nombreux instruments de torture. On pense qu'une centaine de prisonniers y ont péri.

†

Monsieur **Benjamin MEIZOZ** et famille, à **St-Maurice,** remercient bien sincèrement les parents, amis et sociétés qui leur ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion du deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté fils et frère **Albert.**

†

Les enfants de feu **Valentin LONFAT-GIRARD, à Charrat,** les familles parentes et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil cruel.

VERNAYAZ - DORÉNAZ

Le notaire **François CERGNEUX,** à Salvan, informe sa clientèle qu'il recevra à nouveau chez M. Jean Coquoz, à **Vernayaz,** dès jeudi, 6 courant, toutes les semaines, les **lundi** et **jeudi.**

Bureau d'affaires, Contentieux et assurances.

Distribution irrégulière. — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le **Nouvelliste** ou le **Bulletin Officiel** nous obligeront en nous signalant par une simple carte cette anomalie.

AUTOMOBILISTES ! Ne dépassez pas sans être bien sûrs que la route est libre !

Collège de Thonon
Route de Genève

Enseignement secondaire. - Enseignement technique hôtelier, commercial, industriel. - Apprentissage métier bois ou fer. - Prix de pension annuel : de 1700 à 2000 fr. français. Rentrée des classes : 1er octobre.
S'adr. **M. Servettaz,** dir.

On demande une
personne
de toute confiance pour s'occuper seule de tous les travaux d'un ménage simple. Entrée de suite.
S'adr. à Mme Goumaz, épicerie, Fétigny, canton de Fribourg

Nous engageons une
couturière diplômée
et une
fille de magasin
S'adresser à Mrs Ducrey Frères, Martigny.
Inutile de se présenter sans de bonnes références.

Tricotage Dubied
demande 2 apprenties. L'agente du Valais J. Delaloye, Riddes. Demandez catalogue gratis.

Jeune fille
active, et sachant cuire est demandée pour ménage soigné Adresser offres sous chiffres V.D.M. au Nouvelliste.

A louer à Vernayaz, joli
appartement
avec magasin. Prix à convenir. S'adresser au « Confédéré », Martigny.

On demande pour Sierre pour le 20 septembre une
bonne à tout faire
Adresser offres avec certificats à Mme Marcel Gard, avocat, Sierre.

On demande une
jeune fille
comme bonne à tout faire. S'adresser à L'Abeille, Leysin

On demande pour café-buffet de gare, une
jeune fille
présentant bien, pour bonne à tout faire et servir au café.
S'adresser au Nouvelliste qui indiquera sous 32.

On demande pour Monthey une bonne
FILLE
pour aider au ménage, à l'occasion servir au café.
S'adresser au Nouvelliste sous 15.

On demande une
cuisinière
ainsi qu'une
fille de cuisine
S'adresser au Buffet de la Gare, Aigle.

Jos. Girod, Monthey

Complets pour hommes et enfants

Complets sur mesure, beaux draps et façon garantie

Chemises pour tous les goûts et toutes les tailles

Cravates, Bretelles, Pochettes, Chapeaux Casquettes, Manteaux, Parapluies, Gants, etc.

FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes sans aucun poison. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

c'est le salut de la femme

FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la **Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements** et tous les accidents du **RETOUR d'AGE**, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la **Pharmacie Mag Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 4.--**

Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Collombey - Combustibles

Les soussignés ont l'honneur d'aviser le public, qu'ils viennent d'ouvrir à Collombey, un commerce de charbons des meilleures provenances : briquettes, anthracite houille, coke, etc.

Nous espérons par nos prix et par la qualité obtenir la confiance que nous sollicitons.

Veuillez, lors de vos achats, consulter nos prix.

Se recommandent : **Magnin frères.**

Chemins de fer fédéraux

TRAIN SPÉCIAL

à prix réduits pour le

VALAIS

Samedi, dimanche 8 et 9 septembre 1928

15.11 dép.	St-Maurice	arr. 20.49
16.09 arr.	Sierre	dép. 19.52
16.40 arr.	Viège	dép. 19.16
16.50 arr.	Brigue	dép. 19.06

Prix des billets aller et retour, IIIme classe

De St-Maurice à	Sierre	Viège	Brigue
Fr.	4.45	6.55	7.15

Les billets spéciaux peuvent être obtenus à l'avance aux guichets des gares de départ. Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

Gouvernante

Personne de 30 à 40 ans, honnête et active, bon caractère et bonne cuisinière capable de diriger ménage soigné de 2 personnes et une fillette de 11 ans **est demandée** pour la Chaux-de-Fonds de suite. — Prière de joindre certificats, références et prétentions, photographie si possible. Adresser offres sous chiffres **P. 22528 C. à Publicitas, Chaux-de-Fonds.**

Docteur

A. Torrione

MÉDECIN-DENTISTE

Martigny

de retour

Fraises

Malgré la grande sécheresse de juillet et août, nous pouvons livrer de magnifiques plantons de fraises, variété „Madame Moutot" à fr. 6.— les 50 plantons et fr. 10.90 les 100 plantons, franco de port et d'emballage. — Cultures fruitières, Prilly p. Lausanne.

Fromage

Petit fromage de montagne tout gras, 6 à 8 kg. à fr. 2.50
Petit fromage salé maigre et 1/4 gras, 6 à 8 kg. à fr. 1.60 et 2.—

EXPÉDITION SOIGNÉE

J. Schelbert-Cahenzli

FROMAGE

Kaltbrunn (St-Gallen)

Des **Oeufs** par **Chanteclair**

Foin - Paille

Engrais

(SCORIES THOMAS)

Demandez les offres avantageuses de la

Fédération Valaisanne des Producteurs de lait. - Sion

Téléphone 13

A vendre

un ovale

de 3200 litres

en bon état. S'adresser DUFOUR Frères, « La Carrière » Tavel s. Clarens.

A vendre pour cause de décès une belle

distillerie roulante

à l'état de neuf, à des conditions très favorables. S'adr. à Edgar Perrenoud-Mory, Boudry (Neuchâtel).

FROMAGE 3/4 gras, très beau, à fr. 2.75 ; mi-gras vieux à fr. 2.40, maigre tendre à fr. 1.60 le kg. **A. Haller, Bex**

EPICERIE

à remettre à fin septembre cause santé et à bon compte en payant comptant. Pas d'agence. Ecrire sous S. 6482 L. à Publicitas, Lausanne.

Fille de cuisine

On demande pour entrée de suite bonne fille de cuisine. Bons gages.

Hôtel Bellavista, Montana.

St-Maurice

Vente d'immeuble aux enchères

Les hoirs de Maurice Luisier exposeront en vente à l'enchère publique, le dimanche 9 septembre, à 14 h., à l'Hôtel Dent-du-Midi, l'immeuble art. 147, folio 4, bâtiment avec magasin, qu'ils possèdent en ville de St-Maurice. Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Pour renseignements s'adresser à **Oswald Mottet**, notaire.

Vieuard ! on se chausse à la moderne !

POUR NOS GARÇONS

Bottine pratique en box noir Bally, cousu flexible

22-26	27-29
12.80	15.80

Pour garçons, bottine extra en box noir, 2 semelles, la

26-29	30-35
15.00	17.50

Chaussures Modernes S.A.

Martigny

PLACE CENTRALE

PENSIONNAT DU SACRE-CŒUR

(Tuilerie) — ST-MAURICE

Ecole ménagère - Cours commerciaux
Cours classiques

Rentrée des { Internes 25 septembre / Externes 26 septembre

OCCASION

Pressoir en granit 60 br. avec treuil et engrenage.

Automobile conduite int., neuve, 11 CV. Donnet.

à vendre. Bon prix. Facilité paiement.

Adr. : Martin, avocat, Monthey.

Dr Ed. SIERRO

Médecin-chirurgien
Avenue du Midi - **SION**

ABSENT

jusqu'au 1er octobre

Si je n'ai plus de sous, je vis quand même bien. Pour de la soupe

Gusto

j'ai toujours de l'argent.

En vente partout au prix de 85 cts. le paquet.

THEATRE d'amateurs à vendre

à l'état de neuf, agencement de scènes et décors ; installation électrique comprise.

Pour renseignements s'adresser à Alphonse MEX, à TERRITET.

A vendre une

MAISON

avec 3 appartements, grange-écurie, beau verger. Contenance 50.000 m2, facilité de paiement. S'adresser au Nouvelliste sous P. V.

A louer

belles chambres

ainsi qu'un joli

petit appartement

S'adresser au Nouvelliste sous 43.

Poudre à lever "DAWA"

ne coûte que quelques centimes. Pourtant c'est d'elle que dépend la réussite ou la non-réussite de bien des frais de pâtisserie. La poudre à lever Dawa, soumise au contrôle constant de nos laboratoires, mérite votre confiance.

Dr. A. WANDER S. A. BERNE

BAIES D'EGLANTIERS

sont achetées par toutes quantités par Antoine Darbellay, Martigny-Bourg.

POMMES DE TERRE

Industries jaunes de 1ère qual. pour encavage, **livrables** dès le 10 sept. chez Ant. Darbellay, Martigny-Bg.

Fille de cuisine

robuste, est demandée pour Café-Restaurant. S'adresser Café de la Douane, Moudon. (Vaud)

On demande de suite une forte

jeune fille

comme bonne à tout faire.

S'adresser au Nouvelliste sous C.T.

On demande pour de suite une

jeune fille

pour aider dans un ménage catholique. Bon traitement.

S'adresser à la Boucherie Linder, à Montreux.

On demande

bonne à tout faire

sachant cuire. Entrée date à convenir. Adresser offres sous Jh. 373 Si., aux Annonces-Suisses S.A., Sion.

Jos. Girod, Monthey

vient de recevoir joli choix de

Couronnes et voiles pr mariées

Fromages bon marché !

Tilsit, bon gras

Une meule (4-5 kg) 2.40 ; 3 meules 2.30 par kg.

Emmenthal, vieux d'été, gras

5 kg. 3.- - 10 kg. 2.90 - 15 kg. 2.80 par kg.

Prompte expédition contre port et rembours.

Un essai vous satisfera certainement !

HANS BACHMANN

Fromages **LUCERNE IV**

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme

à 3 et 5 ans

Comptes-Courants

Prêts sur billets

Ouverture de Crédits

CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Première maison cherche de suite pour la vente d'une machine électrique introduite partout

vendeur

actif et sérieux. Salaire fixe, commission et frais. Faire offres avec photo sous chiffre A. 4392 Z. à Publicitas, Lausanne.

Articles de Voyages et Maroquinerie

MALLES

Valises en tous genres - Panières et malles en jonc - Sacs de touriste en cuir - Sacs d'école et serviettes - Sacs de dames - Porte-trésors - Portefeuilles - Porte-monnaie, etc.

Se recommande aussi pour tous les articles de sellerie

J. Darbellay, Martigny

Rue du Grand St-Bernard

Mathias Voggenberger, Martigny

Horlogerie-Bijouterie — Rue du Collège

est toujours assorti au mieux soit : en **Boucles d'oreilles dernier chic, Colliers, Bracelets, Bagues, Chaînes, Alliances.**

Les plus bas prix
Les meilleures qualités
Le plus grand choix

dans tous les rayons

E. Géroudet et Fils

SION

5% ESCOMPTE 5%

par timbres verts de l'Union Commerciale Valaisanne

Eptinger

Eau de table

Elle est d'un goût agréable et rafraîchissant et se boit pure ou mêlée avec du vin ou du sirop Exigez tout spécialement les **Grandes bouteilles pour la table de famille.** :- :-

Eau médicinale

Elle est très appréciée et recommandée par les médecins contre la **goutte**, les **affections des reins, de la vessie et de l'estomac.**

Prospectus Prospectus

Dépositaire : **Distillerie A. Métral, fils, Martigny**